

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors - Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol - Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze - Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis

300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT

Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrièves.fr

2024/170 

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 18 novembre, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 12 novembre 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Marc Rochas, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Alexandre Eyraud Griffet, Pierre Suzzarini, Gilles Barbe, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Véronique Méneghin Caprio, Robert Cuchet, Gilles Cléret, Alain Vidon, Eric Bernard, Hélène Rossi, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Marc Giraud, Thibaud Bécourt, Jean-Pierre Athenoux.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit, Jean-Luc Granier.

Pouvoirs : Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Béatrice Vial à Eric Bernard, Danièle Montagnon à Françoise Streit, Uta Ihle à Claude Didier, Faure Yannick à Alain Roche, David Piccarretta à Gilles Cléret.

Votants : 38 Pour : 38

OBJET : SOUTIEN AU PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA RESERVE

La Réserve est l'association qui porte le projet de ressourcerie « l'Etrier » sur Monestier de Clermont depuis 2016. Elle dispose d'une convention avec la CCT pour une autorisation de présence en déchetterie sur Monestier de Clermont (phase 1) et Mens (phase 2) pour une action de réemploi et de sensibilisation des déchets.

Agréée par l'Etat atelier chantier d'insertion, elle dispose de 2 activités : une ressourcerie et un atelier de menuiserie.

Dans le cadre de la ressourcerie, ils ont une petite activité de matériauthèque qu'ils souhaitent développer. Une matériauthèque est un projet de ressourcerie pour les matériaux de chantier. Le principe est le même que pour des objets du quotidien : ils récupèrent des éléments issus du BTP, puis ils les trient et les valorisent afin de les remettre dans le circuit de distribution à prix solidaire. On les retrouve ensuite en vente dans leur boutique.

La première année, ils estiment pouvoir obtenir un tonnage de réemploi de 60 tonnes sur une fourchette basse.

Le projet prévoit la création la première année de 1,5 ETP de salariés permanents embauchés en CDI et de 2,96 ETP de salariés en transition embauchés en CDDI (Contrat à Durée Déterminée d'Insertion). Il est prévu une augmentation des embauches sur les 3 premières années pour arriver en année N+2 à 2,3 ETP de salariés permanents et 8 ETP de salariés en transition.

Le projet est chiffré à 92 088 € essentiellement en charge de personnel, loyer et petits outillages.

Ce projet a été présenté en commission économie – emploi de la CCT le 24 octobre dernier dans le cadre de l'appel à projet « Développement d'activités ». La commission a souhaité soutenir financièrement ce projet à hauteur de 4 000 € afin que le porteur de projet puisse bénéficier d'un soutien financier du Leader (44 000 €) sur une assiette prévisionnelle de dépenses de 92 088 €. Pour rappel, il faut obligatoirement une contrepartie territoriale face au Leader (1 € du territoire = 4 € du Leader).

L'entreprise a également déposé une demande de financement régionale (20 000 €).

L'aide de la CCT sera attribuée sous réserve du cofinancement par la Région.

Cette subvention forfaitaire sera affectée sur le budget économie – emploi au compte 65 748 : subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé (soutien aux projets économiques locaux).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le soutien au projet de développement de « La Réserve », à hauteur de 4000 €,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 18 novembre 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 26/11/24 et de sa publication le 26/11/24